

**Intervention prévue pour l'AG de l'ECF du 24 octobre 1998, non lue.
Quelques extraits de ce texte ont pu être glissés pendant le Rapport de
Trésorerie.**

Luis Izcovich

Ma question porte sur ceci : durant la dernière année, le Conseil a-t-il veillé à la bonne marche de l'Association comme l'indiquent les statuts, ou a-t-il pris la position qui consiste à veiller à sa propre défense, contre une attaque supposée venant de je ne sais quel esprit malveillant ?

Prenons les derniers numéros de *Débats du Conseil*, depuis Barcelone : choix très sélectif de textes, dénaturant l'existence d'un vrai débat, désinformation quant aux faits, par exemple ce qui s'est passé à Barcelone, puis usage, par les membres du Conseil, de leur place aux seules fins de consolider le pouvoir. Par contre, il est évident que dans un objectif majeur, comme celui de maintenir dans notre Association, une certaine solidarité entre ces membres, le Conseil a échoué.

Bien sûr, on nous dira qu'il a fait preuve de transparence. Je pense que faire paraître sur Internet le Journal du Conseil, voire multiplier à la veille de l'Assemblée générale le nombre de documents à adresser aux abonnés ne suffit pas comme preuve de transparence et en rajoute plutôt du côté de la propagande partisane. Est-ce cela qu'on appelle une politique du désir ? En réalité, il s'agit de soutenir toute initiative qui en retour soutienne la politique du Conseil.

Je démontre encore ce que je dis par un exemple précis. Il s'agit d'une question de trésorerie qui a sa pertinence dans notre débat.

Chaque dépense que j'ai effectuée au nom de l'Ecole a toujours été justifiée par avance, soit par un devis, soit par une motivation précise, venant soit d'une équipe autonome, soit d'une personne travaillant en articulation avec eux.

L'exception est venue du Conseil. Bien sûr, sur ce chapitre on pourra m'argumenter que le Conseil est seul en matière d'orientation et donc de dépenses qui en découlent.

Prenons un seul exemple : ces dernières années, le Conseil a préparé trois rapports, Psychanalyse et Université, Psychanalyse et Psychothérapie et La Nébuleuse lacanienne. Pourquoi avoir édité, puis envoyé gratuitement à tous les abonnés, de tous les pays, uniquement La Nébuleuse, alors que par ailleurs j'ai d'excellents échos des autres qui n'ont pas été édités ? Chacun peut juger du contenu du rapport sur la Nébuleuse mais je tiens à dire que je n'ai été consulté ni sur cette publication, ni sur l'envoi gratuit aux abonnés à nos publications.

Ce document, préparé dans la précipitation, lacunaire en tant que rapport et de valeur épistémique bien limitée, sert uniquement à faire de la propagande et menacer à nouveau, comme c'était le cas avec l'Apocalypse, ou le Titanic, ou la "Tirade ". La thèse est simple : c'est moi ou le chaos. Coût de l'opération pour La Nébuleuse lacanienne en France : 48.000 francs. Si l'on ajoute à ceci les documents publiés à partir des textes parus sur Internet et les différents numéros de *Débats du Conseil* cela donne comme chiffre approximatif (car je n'ai pas encore toutes les factures) un total de 150.000F. Cela concerne uniquement les dépenses du Conseil depuis un mois. Sachez par exemple que le budget de la bibliothèque de l'Ecole pour une année est de 100.000 francs.

Le procédé démontre l'utilisation d'un pouvoir sans discrétion et dans le but de défendre les intérêts du Conseil, mais est-ce que l'on peut dire que les intérêts de l'Association ont été défendus ? J'aimerais avoir sur ce point l'avis de l'Assemblée.